

Les Éléments du droit naturel et politique sont la première œuvre politique de Hobbes. Écrits en 1640, ils circulèrent en manuscrit, juste avant que Hobbes ne rejoigne la France où il demeurera en exil pendant onze ans pour échapper aux affres de la guerre civile anglaise. La rédaction de cet ouvrage est donc directement liée au contexte politique. Pourtant, Hobbes y accomplit une déterritorialisation radicale du politique. Loin de partir comme tous ses prédécesseurs de l'histoire ou de la nature, il arrache le politique à l'une et à l'autre pour l'enraciner dans une théorie de la nature humaine. On a sans doute de la peine à mesurer la révolution que constitue une telle décision. Sans doute Hobbes a-t-il pour but d'éclairer ses concitoyens sur les véritables règles qui régissent l'artifice politique et sans lesquelles le corps politique s'écroule comme un château de cartes dans la guerre civile, mais pour y parvenir il faut fonder la politique comme science. Il décontextualise donc le politique pour atteindre son essence et sa vérité. C'est là l'audace extrême de cette philosophie à laquelle sont aveugles ceux qui entendent la lire comme s'il s'agissait d'un écrit de circonstance dont le sens serait entièrement réductible au moment de sa rédaction.

Le présent volume comporte la première édition critique de ce texte depuis l'édition Tönnies, laquelle se trouve, sur bien des points, corrigée ici. La traduction est en effet fondée sur un établissement du texte à partir de l'ensemble des manuscrits que nous connaissons. Le texte de base est fourni par le manuscrit qui comporte des corrections autographes de Hobbes. On trouvera aussi des annotations textuelles, historiques et philosophiques qui éclairent la lecture.